

■ **Manobla, Diving and Diamond**, à Genève, commerce d'articles de souvenirs et de diamants, etc. (FOSC du 12.08.2002, p. 6). Procuration collective à deux a été conférée à Boughalmi Riadh bu Mohamed, de Tunisie, à Beja, TUN.  
Journal no 8552 du 16.08.2002  
(00611536 / CH-660.1.884.000-7)